

CE unique : Une procédure irrégulière

Désavouée par le Tribunal d'Instance de Rouen, saisi par notre Organisation Syndicale, la Direction a décidé de consulter les 5 CE actuels sur son projet de création d'un comité d'entreprise unique.

Malgré le vote très majoritairement négatif des CE régionaux, malgré l'opposition d'une très grande majorité des salariés, la Direction a décidé de tenter de passer en force son CE unique au mépris de ses collaborateurs et de leurs représentants, en demandant au Comité Central d'Entreprise (composé majoritairement de syndicats géographiquement et complaisamment proches de la Direction) de voter pour ou contre sa mise en place.



Sans grande surprise, les élus rouennais ont voté favorablement, faisant passer leurs intérêts personnels avant ceux des salariés qu'ils sont censés représenter, de peur sûrement de perdre leur suprématie, leurs privilèges et leurs heures de délégation.



En remerciement de ce vote, la Direction (grand seigneur) a généreusement accordé de ne pas travailler les samedis 24 et 31 décembre 2011.

Même si nous sommes très satisfaits de cette décision (par ailleurs réclamée par l'ensemble des organisations syndicales par courriers, tracts ou questions DP), nous regrettons qu'elle ait été obtenue à la suite d'un marchandage peu glorieux.

Si la Direction obtient son CE unique, qu'elle pense avoir à sa botte, elle pourra lancer sans scrupules la restructuration du réseau avec son lot de fermeture d'agences, l'éloignement géographique de vos représentants du personnel par rapport à la suprématie rouennaise étant un atout de plus pour elle.

Cette tentative de passage en force d'un CE unique, dans des conditions contraires à celles ordonnées par le jugement du TI de Rouen qui sollicitait la saisine du ministère du travail (jugement auquel la Matmut n'a pas fait appel) est irrégulière.



FO-Matmut déplore ce procédé de déni d'une décision de justice et entend bien ne pas baisser les bras devant cette attitude indigne d'un groupe qui se déclame mutualiste.

Concernant les autres points à l'ordre du jour de ce CCE, que ce soit pour votre mutuelle santé ou l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, FO-Matmut avait déjà travaillé ces dossiers et envoyé ses remarques, auxquelles la Direction a répondu lors de cette réunion, mais, aucune avancée significative n'a pu être réalisée, la Direction attendant les réactions des autres syndicats.

Une fois de plus, FO-Matmut a fait la preuve de son implication dans des dossiers importants pour les salariés du groupe, malgré l'opposition toujours plus farouche de syndicats qui semblent plus être là pour profiter d'une après-midi de récréation que pour vraiment défendre vos intérêts.



Au moment de mettre leurs bulletins dans les urnes, gageons que les salariés sauront s'en souvenir...

FO-Matmut, LE syndicat qui mérite votre confiance

Pour tout renseignement, hésitez pas à vous rapprocher de nous :

Syndicat FO-Matmut Tél : 06 09 87 01 97

Internet : www.fo-matmut.com Mail : fo.matmut@gmail.com

Ou consultez notre site Internet : www.fo-matmut.com / onglet CE unique